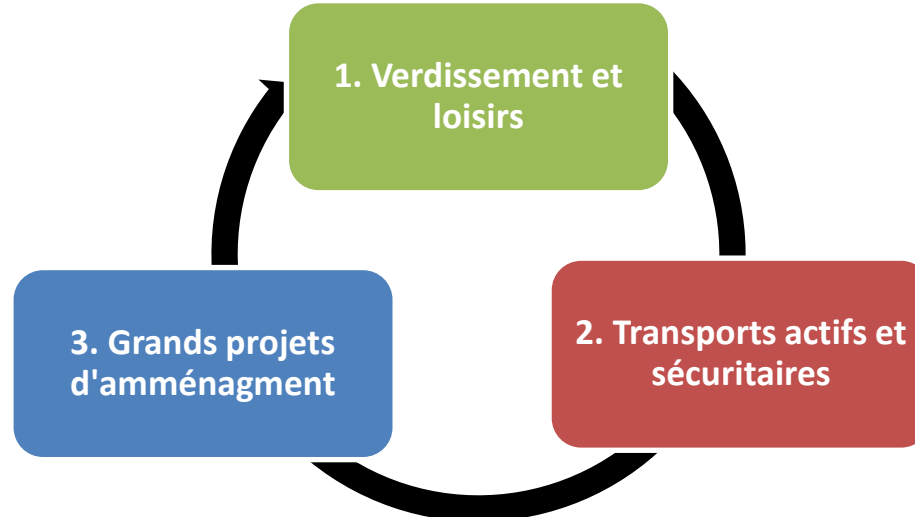




# Instance de concertation en aménagement Quartier St-Michel

Plan d'action 2015-2018

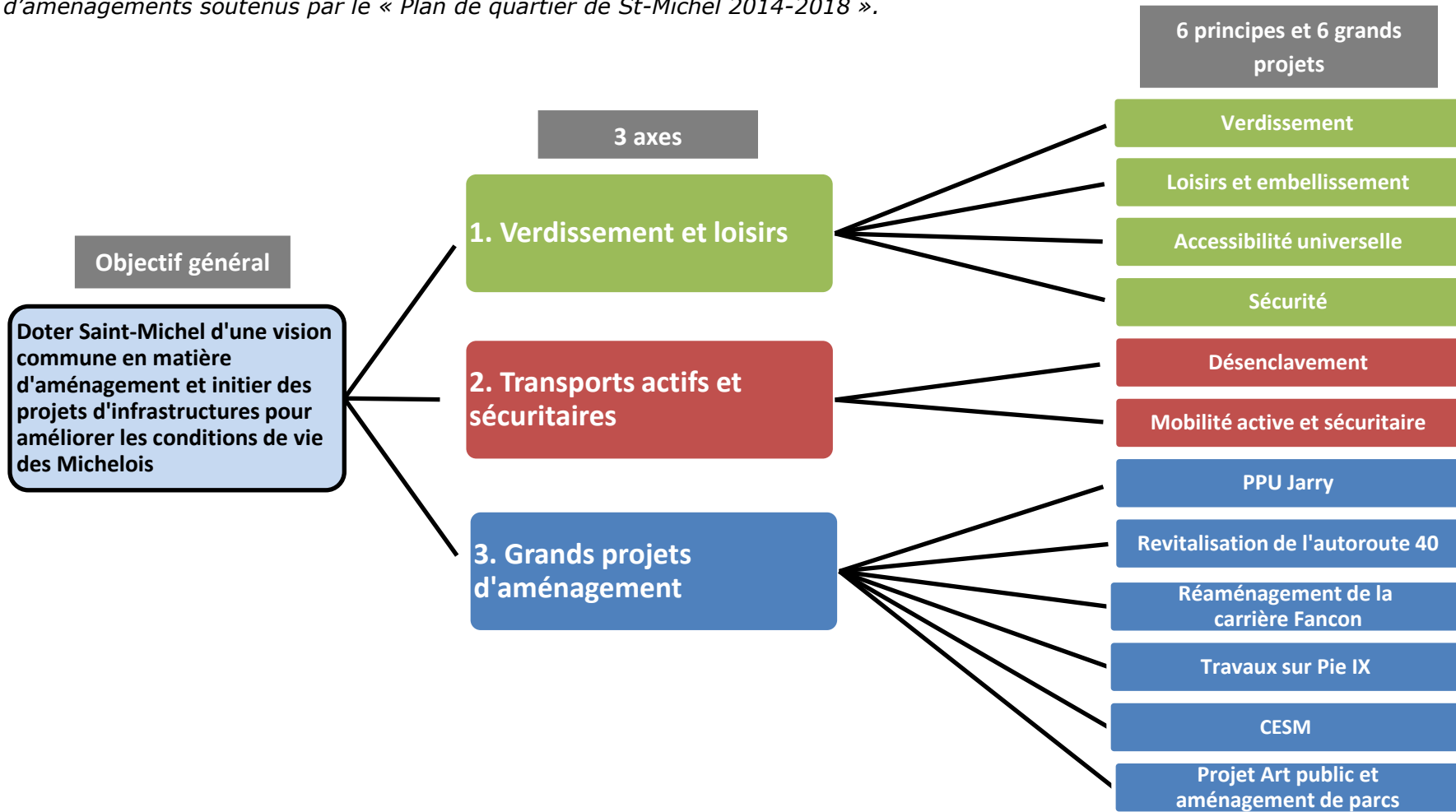
Se concerter autour d'une vision commune pour l'amélioration des aménagements dans St-Michel



## PLAN D'ACTION EN AMÉNAGEMENT POUR LE QUARTIER ST-MICHEL (2015-2018) :

L'Instance de concertation en aménagement de Saint-Michel a pour objectif de doter la communauté d'une vision commune pour le développement d'infrastructures dans le quartier. Ces rencontres, qui ont lieu trois fois par année, servent à établir des objectifs et réaliser des actions concertées pour l'amélioration des conditions de vie des Michelois. Elles sont également l'occasion, pour les partenaires de rendre compte de l'état d'avancement des dossiers et proposer des projets d'aménagements.

Ce plan d'action représente une vision développée durant la dernière année par les partenaires de la concertation, et s'arrime aux principes d'aménagements soutenus par le « Plan de quartier de St-Michel 2014-2018 ».



## Axe 1 : Verdissement et loisirs

Principes	Objectifs spécifiques	Actions prévues pour 2014-2015	Résultats souhaités pour 2015	Partenaires
<b>Verdissement</b>	<b>1.1 Augmenter le couvert végétal dans St-Michel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver, entretenir et développer le verdissement en concordance avec les objectifs du plan canopée<sup>1</sup> et du plan local de développement durable de l'arrondissement pour 2011-2015.</li> <li>Accroître la mobilisation pour le développement de ruelles vertes, en collaboration avec l'Éco-quartier</li> <li>Émettre un plaidoyer pour augmenter la plantation d'arbres dans St-Michel et lutter contre les Ilots de chaleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du nombre d'ilots de chaleur dans le quartier.</li> <li>La plantation annuelle d'arbre dans St-Michel (fixé actuellement à 400 par année selon le PDD 2011-2015) est atteinte ou dépassée.</li> <li>Le nombre de demandes citoyennes pour des ruelles vertes a augmenté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrondissement/Ville de Montréal</li> <li>Eco quartier</li> <li>CESM (relève de la Ville centre, à impliquer)</li> <li>VSMS et partenaires</li> <li>Soverdi</li> </ul>
<b>Loisirs et embellissement</b>	<b>1.2 Maintenir et développer les parcs et infrastructures dédiés aux loisirs et à l'embellissement du quartier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les actions citoyennes et projets concertés qui favorise l'entretien et le développement d'espace de loisirs</li> <li>Contribuer au Projet Art public et aménagement de parc.</li> <li>Soutenir les corvées de nettoyage</li> <li>Identifier les secteurs problématiques en matière de propreté et proposer des solutions (accroître le nombre de poubelles, bacs de recyclage, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les partenaires s'entendent sur la mise en œuvre et le déploiement de de projets d'aménagements pour ST-Michel : Projet d'art public, projet d'aménagement de parc, développement d'un parc au coin Shelley et Jarry, (autres).</li> <li>Soutien aux corvées de nettoyage dans le quartier</li> <li>Augmentation de poubelles et bacs de recyclage dans St-Michel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires de la concertation culture</li> <li>Partenaires de la concertation enfance famille</li> <li>Partenaires de la concertation aménagement</li> <li>Élus</li> <li>Comités de locataires et de citoyens</li> <li>Eco quartier</li> <li>Arrondissement/ville</li> <li>Tandem VSP</li> </ul>
<b>Accessibilité universelle</b>	<b>1.3 Réaménager, construire et entretenir les infrastructures en concordance avec la politique d'accessibilité universelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'arrimer au niveau des objectifs du plan d'action pour l'accessibilité universelle 2012-2014 à la ville de Montréal.<sup>2</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplir les engagements pris au niveau du plan d'action pour l'accessibilité universelle (section 2.20)<sup>3</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élus</li> <li>Centre de répit la ressource</li> <li>Propriétaires de commerces (à solliciter)</li> <li>Comités de locataires</li> <li>CLSC Saint-Michel</li> </ul>

<sup>1</sup> Voir le lien : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands\\_parcs\\_fr/media/documents/pac\\_juin\\_2012\\_final.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands_parcs_fr/media/documents/pac_juin_2012_final.pdf), consulté le 17/12/2014.

<sup>2</sup> Voir le lien : [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/AU\\_miseajour\\_80p\\_web\\_4\\_fevrier.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/AU_miseajour_80p_web_4_fevrier.pdf), consulté le 11/08/2014.

<sup>3</sup> *Ibid.*, voir section 2 du rapport.

<b>Sécurité</b>	<b>1.4 Réaliser des aménagements permettant de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des marches exploratoires pour vérifier la sécurité des aménagements existants et proposer des modifications si nécessaire</li> <li>Réaliser des diagnostics de parcs.</li> <li>Favoriser l'implication citoyenne en matière d'aménagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser avec les partenaires concernés des marches exploratoires, au besoin et sur demande.</li> <li>Effectuer sur demande des diagnostics de parcs</li> <li>Mise en œuvre de solutions sécuritaires pour les déplacements et les espaces de loisirs (voir Axe 2)</li> <li>Augmentation importante de la fréquentation des espaces publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élus</li> <li>SPVM</li> <li>CSSS</li> <li>Tandem VSP</li> <li>VSMS et partenaires</li> </ul>
-----------------	---	--	--	---

<b>Axe 2 : Transports actifs et sécuritaires (projet TRACS)</b>				
<b>Principes</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions prévues pour 2014-2015</b>	<b>Résultats souhaités pour 2015</b>	<b>Partenaires</b>
<b>Briser les barrières et contribuer au désenclavement de St-Michel en matière de transports actifs</b>	<b>2.1 Favoriser la mise en œuvre aménagements pour encourager le désenclavement de St-Michel par le transport actif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les démarches de sensibilisation, de concertation et d'arrimage en faveur du transport actif et sécuritaire (projet TRACS)<sup>4</sup>.</li> <li>Élaborer et diffuser un plaidoyer concerté en faveur de l'application des recommandations du projet TRACS.<sup>5</sup></li> <li>Organiser un événement d'une journée portant sur le transport actif et sécuritaire dans les quartiers défavorisés de Montréal; inviter des partenaires de l'extérieur pour favoriser l'échange des idées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des tracés prioritaires de pistes cyclables sont identifiés et mis en chantier</li> <li>Les recommandations du projet TRACS sont intégrées dans la planification de l'arrondissement en matière de transport</li> <li>Un mécanisme de suivi des recommandations du projet de TRACS est mis en place</li> <li>Un événement pour le désenclavement des principes du transport actif et sécuritaire est tenu au printemps 2015.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élus</li> <li>Société de transport de Montréal (STM)</li> <li>Arrondissement/Ville de Montréal</li> <li>Vivre St-Michel en santé</li> <li>Tandem VSP</li> <li>Éco quartier</li> <li>Commerçants</li> <li>Arrondissements voisins</li> <li>AQDR</li> <li>TOHU</li> <li>TAZ</li> <li>Autres organismes du milieu (ouvert)</li> </ul>
<b>Développer des aménagements favorables à la mobilité active et sécuritaire</b>	<b>2.2 Mettre en place des aménagements pour faciliter et rendre plus sécuritaire les déplacements à pied et à vélo</b>			

<sup>4</sup> Voir le lien : <http://www.tandemvsp.ca/projets/transport-actif-et-securitaire/>, consulté le 16/12/2014

<sup>5</sup> « Plan sur le transport actif et sécuritaire dans Saint-Michel : une vision de l'avenir du quartier », voir le lien : <https://drive.google.com/file/d/0Bzp5op2UjWW8ZURSWXhLMWZETEU/view> consulté le 16/12/2014

## Axe 3 : Grands projets d'aménagement

Principe	Projets	Actions prévues pour 2014-2015	Résultats souhaités pour 2015	Partenaires
<b>Veille stratégique et plaidoyer en faveur de l'avancement des grands projets d'aménagement dans Saint-Michel, en concordance avec la vision commune définie par les partenaires.</b>	<b>3.1 Projet particulier d'urbanisme (PPU) de la rue Jarry.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et veille sur l'avancement du PPU auprès des instances décisionnelles concernées.</li> <li>• Proposition d'aménagements sur la rue Jarry favorisant le transport actif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des contacts de proximité sont établis avec l'arrondissement pour être tenu informé des phases de réalisation du PPU Jarry et les influencer</li> <li>• Des aménagements sont faits pour le transport actif sur Jarry</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus</li> <li>• Tohu</li> <li>• Société de transport de Montréal (STM)</li> <li>• Arrondissement/Ville de Montréal</li> <li>• Vivre St-Michel en santé</li> <li>• Tandem VSP</li> <li>• CDEC Centre-Nord</li> <li>• Éco quartier</li> <li>• TAZ</li> <li>• Commerçants/partenaires d'affaires</li> <li>• Autres organismes du milieu (ouvert)</li> </ul>
	<b>3.2 Revitalisation de l'autoroute 40</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorisation d'artères dangereuses pour les piétons et cyclistes à proximité de l'autoroute 40 et propositions des solutions pour réduire les risques et favoriser la jonction du Nord et du Sud en transports actifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des projets sont réalisés pour réduire l'effet de barrière, rendre les transports actifs plus sécuritaires et embellir l'environnement adjacent à l'autoroute (arrimage au projet TRACS : voir Axe2 ci-haut).</li> </ul>	
	<b>3.3 Revitalisation de la carrière Francon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie pour l'élaboration d'une vision de développement pour la carrière d'ici 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie commune est établie sur la vocation du lieu</li> </ul>	
	<b>3.4 Travaux sur Pie IX (SRB et gare)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'activités d'information sur l'avancement des travaux sur Pie IX</li> <li>• Identification des besoins de la population en fonction du déroulement des travaux</li> <li>• Promouvoir la prise en considération des recommandations du projet TRACS (voir axe 2) dans la réfection de l'artère.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instances décisionnelles reconnaissent les besoins de la population et tiennent compte des recommandations du projet TRACS dans la réalisation des travaux.</li> </ul>	
	<b>3.5 Complexe environnemental St-Michel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'activités d'information sur l'avancement du projet du Complexe environnemental de Saint-Michel</li> <li>• Identification de recommandations au besoin et diffusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des activités d'information sont réalisées et la concertation connaît les phases de développement du Complexe.</li> <li>• La concertation est consultée lors de moments clés du développement du Complexe environnemental</li> </ul>	
	<b>3.6 Projet d'art public et Aménagement de parcs (se référer à l'objectif 1.2 ci-haut)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les démarches pour la réalisation des Projets Art public et Aménagement de parcs</li> <li>• Réaliser des diagnostics de parc en appui au projet aménagement de parcs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première phase du projet d'Art public est complétée : projet de fresque sur la Maison du citoyen (projet relevant de la concertation culture).</li> <li>• Deux marches exploratoires ont été organisé avec l'aide de citoyens,</li> </ul>	

Adopté par les partenaires le 16/01/2015

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des marches exploratoires dans les parcs visés par le projet Aménagement de parcs</li> </ul>	partenaires et élus dans les Parcs Champdoré et de Sienne.	aménagement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus</li> <li>• Comités de locataires et de citoyens</li> <li>• Eco quartier</li> <li>• Arrondissement/ville</li> <li>• Tandem</li> <li>• Autres organismes du milieu (ouvert)</li> </ul>
--	--	--	--	--